

Questions orales

J'aimerais rappeler au ministre des Finances que dans un de ces échanges où on ne sait jamais trop bien si c'est du lard ou du cochon, pratique dans laquelle le gouvernement est devenu expert, son collègue le ministre de l'Agriculture s'en est pris violemment aux banques à charte et leur a reproché de percevoir des taux d'intérêt trop élevés.

La décision que la Banque du Canada a prise d'augmenter le taux d'escompte et qu'elle a rendue publique aujourd'hui aura certainement des effets sur l'ensemble des taux d'intérêt. On sait par ailleurs que les banques à charte ne sont imposées qu'entre 15 et 20 p. 100 environ. À la lumière de ces faits et des recommandations de son collègue le ministre de l'Agriculture, le ministre des Finances serait-il disposé à prendre des mesures pour que les Canadiens n'aient pas à payer des intérêts qui atteignent les 20 à 25 p. 100? Serait-il prêt à imposer les superprofits que les banques auraient faits ces dernières années selon le ministre de l'Agriculture?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la question des profits des banques a été soulevée à plusieurs reprises déjà à la Chambre.

M. Epp: Quelle perspicacité!

M. MacEachen: Il est exact que si l'on regarde le bilan des banques au cours du dernier trimestre, il semblerait que leurs profits se soient raffermis.

M. Rae: Raffermis? Vous appelez cela se raffermir?

M. MacEachen: Si le député veut bien examiner les chiffres antérieurs, il constatera que la marge de profits a été généralement stable et qu'au cours des quelques mois précédant un trimestre particulièrement bénéfique, les fluctuations ne sont jamais si importantes. Je pense que le député sera d'accord avec moi sur ce point. On a tort selon moi de se baser sur un seul trimestre au cours duquel les taux d'intérêt fluctuent considérablement pour définir une tendance à long terme dans le secteur bancaire. J'ai promis à la Chambre et au député de Broadview-Greenwood en particulier, que si la tendance actuelle se maintenait, le gouvernement étudierait les solutions possibles pour remédier à la situation.

* * *

LE LOGEMENT**L'ADOPTION D'UN PROGRAMME DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À UN TAUX RAISONNABLE**

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre des Travaux publics chargé de l'habitation. La politique de taux élevés d'intérêt et d'inaction que préconise le gouvernement signifie que 70 p. 100 des bûcherons sur la côte du Pacifique en Colombie-Britannique font face à des mises à pied ou à des semaines de travail abrégées. Le ministre annoncera-t-il un programme de logement avec des hypothèques à taux raisonnables, afin que les Canadiens aient des logements convenables et que les travailleurs forestiers puissent retourner au travail?

● (1430)

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, toute annonce ou position prise à l'égard des taux d'intérêt dans le secteur du logement entraînerait naturellement des comparaisons ou des expériences dans d'autres secteurs économiques et toute initiative du gouvernement devrait tenir compte de sa répercussion dans tous les secteurs. Toutefois, quand je compare les mesures budgétaires qui ont été prises en Colombie-Britannique avec celles qui ont été prises dans d'autres provinces, compte tenu des besoins en matière de logement en Colombie-Britannique, je trouve que ce gouvernement provincial devrait réagir à l'échelon régional et adopter des programmes qui viendraient se greffer, par exemple sur celui des immeubles locatifs à logements multiples, comme l'a fait l'Ontario.

* * *

LES PENSIONS**L'INDEXATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES**

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, la question que je pose au ministre des Finances porte sur la nécessité d'instaurer un indice des prix pour les personnes âgées, afin de protéger les retraités contre les ravages de l'inflation. Ainsi que je l'ai déjà signalé, de nouvelles études indiquent qu'il existe un écart d'environ 50 ou 60 millions de dollars par an entre le taux d'inflation actuel et le taux d'indexation. Le ministre a dit qu'il allait approfondir la chose. Je me demande s'il a maintenant quelque nouvelle à communiquer à la Chambre.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ai promis à l'honorable représentante d'examiner la question qu'elle a soulevée et que je tiens pour très importante, et de me reporter à l'étude qu'elle a mentionnée dans sa question et qui révèle un écart entre l'indice du coût de la vie et le nouvel indice des retraites. À la réflexion, peut-être l'honorable représentante reconnaîtra-t-elle que l'écart entre le régime actuel et celui dont elle a parlé n'est pas aussi considérable qu'elle l'a dit, et qu'il se situe, si on admet les conclusions de l'étude, entre 12.2 et 12.7 p. 100. Je ne le conteste pas du tout.

Cependant, je signale à l'honorable représentante que d'autres études, y compris celles que l'Institut C. D. Howe et Statistique Canada ont effectuées, aboutissent à des résultats différents. La première, sauf erreur, indique qu'il n'y a vraiment pas d'écart entre l'indice élaboré spécialement à l'intention des pensionnés de la vieillesse et l'indice des prix à la consommation, et la seconde précise que, de 1971 à 1978, cet indice élaboré spécialement à l'intention des pensionnés a été inférieur à l'indice des prix à la consommation, de sorte que les pensionnés seraient en plus mauvaise posture si nous l'adoptions.

Mlle MacDonald: Ils sont présentement en mauvaise posture, Allan.